

Les inégalités de revenu entre les hommes et les femmes

Doc.1 Décomposition des écarts de revenus entre hommes et femmes, en 2006

En %	Différence de salaires entre hommes et femmes
Écart tous temps de travail confondus <i>dont : effet du temps partiel</i>	26,7 7,5
Écart pour des temps complets <i>dont : effet des heures supplémentaires et des primes</i>	19,2 5,8
Écart des salaires horaires <i>dont : effets de structure¹</i>	13,4 3,7
Écart non expliqué	9,7

1. Effets de structure : niveau de diplôme, expérience professionnelle, type de contrat de travail, temps partiel, secteur d'activité et taille de l'entreprise.

Lecture : les salaires des femmes sont en moyenne inférieurs de 26,7 % à ceux des hommes. Si l'on ne tient compte que des temps complets, en retirant l'effet du temps partiel (7,5 %), l'écart est de 19,2 %.

Source : « Les inégalités en France », *Alternatives économiques Poche*, n° 43, mars 2010.

Doc.2 Durée moyenne¹ des activités au cours d'une journée

En heures et minutes, en 2010	Salariés		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Temps physiologique (sommeil, soins, repas)	11 h 09	11 h 23	11 h 36	11 h 53
Temps professionnel et de formation	5 h 50	4 h 48	3 h 55	2 h 39
Temps domestique <i>dont :</i>	2 h 06	3 h 27	2 h 24	3 h 52
– cuisine, ménage, linge, courses	1 h 11	2 h 36	1 h 23	3 h 03
– soins aux enfants et adultes	0 h 19	0 h 37	0 h 14	0 h 31
– bricolage, jardinage, soins aux animaux	0 h 36	0 h 14	0 h 47	0 h 18
Temps de loisirs <i>dont : jeux, Internet</i>	3 h 28 0 h 52	2 h 48 0 h 33	4 h 24 0 h 42	3 h 46 0 h 26
Temps de sociabilité (hors repas)	0 h 43	0 h 45	0 h 51	0 h 57
Transport (hors domicile-travail)	0 h 44	0 h 49	0 h 50	0 h 53
Total	24 h 00	24 h 00	24 h 00	24 h 00

Champ : personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine.

1. Moyenne y compris samedi, dimanche, vacances.

Source : enquête Emploi du temps 2009-2010, INSEE

DOCUMENT 3

D'une manière générale, les filles cheminent plutôt mieux dans le système scolaire. Leurs probabilités d'accéder au bac sont plus grandes. Elles redoublent moins, poursuivent plus souvent leurs études. [...] Elles ont beaucoup gagné au développement de la scolarisation. Cela dit, il est certain que l'école reste à l'image de la société et que – y compris dans les classes – certaines matières sont considérées comme normalement masculines ou féminines, que les enseignants et les élèves partagent ces stéréotypes sociaux [...]. En conséquence, à l'âge de choisir leur formation, vers 15-16 ans, elles auront moins confiance en leurs capacités dans les matières scientifiques et s'excluront d'elles-mêmes de ces filières. L'insertion des filles est plus difficile. Le taux de chômage des femmes est plus élevé. On dit souvent que c'est parce qu'elles n'ont pas fait le bon choix, qu'elles se concentrent sur les diplômes tertiaires et qu'il suffirait qu'elles aient des formations techniques ou scientifiques pour résoudre le problème. Ce n'est globalement pas vrai. Si l'on suit l'insertion des jeunes filles, surtout au niveau V (CAP-BEP), formées dans le secteur industriel, on voit qu'elles rencontrent autant de difficultés que si elles étaient dans le tertiaire. D'autres phénomènes sont en cause dans le monde du travail.

« Réduire les inégalités scolaires, une utopie ? », Entretien avec Marie Duru-Bellat, *Bloc-Notes*, n° 31, Académie de Rennes, mars 2000

DOCUMENT 4

Ainsi, le calendrier de la vie professionnelle, indifférent à la transformation de la population active, reste dominé par le modèle masculin traditionnel. Riche en promotions et en formations entre 25 et 40 ans, il suppose que l'individu soucieux de progresser professionnellement, ou pour le moins de ne pas régresser, se montre disponible au cours de ces précieuses années pendant lesquelles les avancées professionnelles vont prendre leur impulsion puis se réaliser. Les femmes les moins qualifiées sont donc particulièrement pénalisées par la polarisation de la formation continue sur une période de la vie chargée en contraintes familiales, qui entrave leurs perspectives de carrière, voire leurs possibilités de maintien en emploi.

C. Fournier, « Hommes et femmes salariés face à la formation continue », *Bref*, n°179, octobre 2001

Question 1 : traitez le document 1 comme s'il s'agissait d'un document de partie 2 d'une épreuve composée. Répondez à la question suivante : « après avoir présenté le document, vous caractériserez les inégalités de revenus qu'il met en évidence entre les hommes et les femmes ».

Question 2 : Montrez les inégalités que fait apparaître le document 2. Mettez ces inégalités en rapport avec celles du document 1.

Question 3 : Montrez comment le document 4 et le document 2 sont le produit d'une même cause.

Question 4 : Quelle dimension des inégalités de revenu entre les hommes et les femmes que fait apparaître le document 1 est explicable grâce au document 3 ?

Synthèse : Comment peut-on expliquer les inégalités de revenu entre les hommes et les femmes ?